



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Lusigny-sur-Barse – Rue Charles-Delaunay

Opération préventive de diagnostic (2017)

Benoît Filipiak



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/63648>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Benoît Filipiak, « Lusigny-sur-Barse – Rue Charles-Delaunay » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/63648>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Lusigny-sur-Barse – Rue Charles-Delaunay

Opération préventive de diagnostic (2017)

Benoît Filipiak

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Cette opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic par la société Les Demeures du Tertre pour la réalisation d'un projet de lotissement d'une surface de 17 500 m².
- 2 La commune de Lusigny-sur-Barse se situe dans la vallée de la Barse aujourd'hui canalisée (canal Saint-Julien), une quinzaine de kilomètres au sud-est de Troyes. Ce terroir appartient à la « Champagne Humide », une vaste dépression formée des argiles sableuses du Crétacé inférieur qui abrite aujourd'hui les grands lacs régulant le cours de la Seine. Le terrain sondé repose sur des formations argileuses de l'Albien qui recouvrent directement les allusions anciennes.
- 3 Les opérations archéologiques antérieures sont peu nombreuses dans ce secteur : trois diagnostics ont été effectués à Lusigny-sur-Barse et deux sur le territoire de la commune voisine de Courterange. Les maigres résultats recueillis (occupation protohistorique ténue à Lusigny le Closet ; habitat enclos et voirie pour les périodes gallo-romaine et médiévale à Courterange, les Terres Blanches, complètent les données peu fournies de la carte archéologique (habitat enclos de l'âge du Fer la Fortelle, voie romaine Langres-Troyes).
- 4 Les 29 tranchées réalisées représentent 15,28 % (2 658 m²) de la surface prescrite disponible. Le terrain naturel encaissant se présente sous la forme d'un sédiment argileux compact hydromorphe de couleur brun-orangé qui se caractérise par de nombreuses traces d'oxyde de fer (manganèse). Les sondages ont révélés 54 anomalies

pour la plupart anthropiques ainsi que du mobilier archéologique en contexte ouvert et fermé. Quatre principales phases d'occupation ont été appréhendées.

- 5 La fin du Néolithique (récent/final) est déterminée par la présence de mobilier céramique enfoui au sein des tranchées 13 et 29 à une profondeur comprise entre 0,50 et 0,70 m. Celles-ci se situent en bordure d'emprise, au nord de la parcelle. Une homogénéité chronologique de ce contexte ouvert n'est pas assurée puisque les potentielles formes reconnues se rapportent au début du Néolithique récent mais aussi au Néolithique final (Gord). Le nettoyage de surface réalisé sur une fosse du sondage 15 a permis la récupération d'un tesson dont l'aspect technique fait écho à ces mêmes périodes, en association avec un éclat de silex brûlé.
- 6 La seconde période d'occupation de la parcelle est plus structurée, impactant deux grands sondages. Il s'agit visiblement d'un petit habitat de la transition entre le premier et le second âge du Fer (Ha D/La Tène A1). Ce dernier comprend quelques unités architecturales, simples dans le cas de celles mises au jour lors du diagnostic, ainsi que plusieurs fosses de petites dimensions peu profondes. Ces structures renferment des éléments matériels, céramique, terre cuite, torchis, charbons pour les fosses, céramique également pour les trous de poteau.
- 7 Pour les périodes anciennes, quelques potentielles fosses globalement dépourvues de mobilier ont été détectées et testées. À ce stade leur origine anthropique formelle n'est pas franchement assurée. Elles se caractérisent par des formes oblongues et subcirculaires, une profondeur restreinte homogène (0,30 à 0,40 m) et une nature de comblement identique, semblable à celle des chablis anciens visibles dans certaines tranchées, un sédiment argileux gris-orangé compact qui provient de l'horizon sous-jacent à la terre végétale actuelle, soit le premier niveau constituant le terrain naturel encaissant. Leur nature ainsi que les rares éléments céramiques recueillis n'excluent pas le rattachement de ces fosses à l'occupation du Néolithique, au moins qu'il ne s'agisse d'une autre troisième phase d'anthropisation.
- 8 Pour les périodes historiques, seules la présence d'un fossé moderne longeant le tracé de la route actuelle peut être mentionné au nord de l'emprise. Le seul indice datant ramassé sur son niveau d'apparition (comblement supérieur) nous situe au plus tôt à la fin du XVIII^e s. L'ultime témoignage de l'anthropisation des lieux consiste en la réalisation d'un drainage contemporain de la parcelle avec des canalisations en terre cuite implantées au fond de tranchées profondes d'une cinquantaine de centimètres.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtftaYgDQuoy>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZ6MifEDUpn>

Année de l'opération : 2017

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEjp>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

BENOÎT FILIPIAK

Inrap